



Municipalité de Sainte-Beatrix

AVIS DE MOTION

Extrait du procès-verbal d'une séance ordinaire du conseil municipal de la Municipalité de Sainte-Beatrix tenue à l'hôtel de ville, lieu habituel des délibérations du Conseil ce lundi 9 juillet 2018, à compter de 20 heures, à laquelle étaient présents, outre son honneur le maire, monsieur Serge Perrault, les conseillers et conseillères suivants :

Monsieur Simon Mercier, Monsieur Charles Bergeron, Madame Andrée St-Jean, Monsieur Rodrigue Michaud, Monsieur Michel Rainville, Madame Suzie Payette.

La directrice générale adjointe / secrétaire-trésorière adjointe, Madame Mélissa Charette, assiste à la séance et elle agit à titre de secrétaire.

Avis de motion est donné par le conseiller Michel Rainville qu'il sera présenté, pour adoption, lors d'une séance ultérieure, le règlement 606-2018 modifiant le règlement 526-2012, article 3.2.3 et 8.5.1.

(**SIGNÉ**) Serge Perrault
maire

(**SIGNÉ**) Mélissa Charette
directrice générale adjointe / secrétaire-trésorière adjointe

CERTIFIÉ COPIE CONFORME

Prenez note que le présent extrait n'a pas encore été soumis pour approbation.

Le procès-verbal de la réunion 9 juillet 2018 fera l'objet d'une approbation le 20 août 2018

CE DIXIÈME JOUR DE JUILLET DEUX MIL DIX-HUIT (10.07.2018)

Mélissa Charette

Directrice générale adjointe / secrétaire-trésorière adjointe

Sainte-Beatrix, des gens de cœur au centre de la nature !

861, rue de l'Église, Sainte-Beatrix (Québec) J0K 1Y0

Téléphone 450.883.2245 - #222 / Télécopieur 450.883.1772 / Courriel : direction@stebeatrix.com

Site internet : www.sainte-beatrix.com